

28 février 2011

**Déclaration de S.E. M. Joseph Deiss,  
Président de la 65<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée Générale,  
devant la Conférence du désarmement**

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui. Je vous remercie de votre invitation.

Nous vivons des heures importantes, porteuses de grands espoirs, mais dont les lendemains sont encore lourds d'inconnues. Il appartient à la communauté internationale d'accompagner tous ces hommes et toutes ces femmes dont les aspirations ne peuvent pas être déçues. J'étais plus tôt ce matin devant le Conseil des droits de l'homme : j'ai appelé les États Membres à prendre leurs responsabilités.

L'actualité de ces derniers mois n'est pas en reste non plus en matière de désarmement. Un climat politique favorable s'est mis en place qui a permis de faire progresser le désarmement tant sur le plan bilatéral que sur le plan international. La Fédération de Russie et l

Les avancées faites ces derniers mois nous fournissent une base solide. Ainsi, le résultat de la Conférence d'examen du Traité sur la non prolifération (NPT) qui s'est tenue à New York en 2010, est de bon augure quant à l'engagement de la communauté internationale à ouvrir par la voie multilatérale.

Une des recommandations de la Conférence était que le Secrétaire général organise une Réunion de haut niveau sur la Conférence du désarmement. Celle-ci a eu lieu en septembre dernier à New York. J'ai eu la chance de pouvoir moi exprimer. Certains d'entre vous ont donc déjà entendu mon message, il reste le même aujourd'hui : la Conférence du désarmement est l'instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations dans le domaine du